

UNE DECLARATION

DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Dans la nuit du 5 septembre des "inscriptions et barbouillages" ont sali notre ville.

Les individus qui ont fait ces barbouillages ont voulu discréditer notre Parti en inscrivant "VOTEZ COMMUNISTE" sur des façades d'immeubles et des commerces y compris sur des volets et devantures.

LA PROVOCATION EST EVIDENTE.

En réalité ce sont les mêmes qui depuis des semaines salissent les affiches de notre candidat MAURICE PAUL et marquent les inscriptions; "VIVE LES U.S.A." - "ABAS LES VIET" etc... Leurs outils et leurs méthodes sont identiques. Ces vandales, sans programme nourrasement depuis des années un anticommunisme aussi absurde que destructeur, ils sont des faiseurs de trouble et de désordre. La population saura les juger comme il se doit.

Le Parti Communiste Français qui depuis des années gère la ville de la Seyne, avec honneur et dévouement ne peut accepter que de telles insanités viennent porter atteinte à son calme et à son harmonie.

Il condamne résolument tous ces actes ignobles.

Il élève une énergique protestation contre leurs auteurs et dépose une plainte.

Il invite les victimes et toute la population à montrer leur réprobation et à nous aider à faire respecter les murs.

- Fort de la confiance de la grande majorité des Seynois et des Seynoises et de la population du Canton.

- Assuré du soutien, des dizaines et des dizaines de comités de parrainage, nés des quartiers, des usines, des commerces et des écoles, Le Parti Communiste Français continuera à mener sa campagne électorale dans la clarté et la propreté qui le caractérisent.

Le 24 septembre les électeurs et les électrices de notre Canton feront à nouveau et plus massivement encore confiance au Parti de l'Avenir et de la Propreté en faisant élire dès le premier tour MAURICE PAUL Candidat du Parti Communiste Français.

Le 6 Septembre 1967

La Section de la Seyne - Six-Fours - St Mandrier
et la Section des C.N.I.M. du Parti Communiste
Français.